

Séance du 20 AVRIL 2011

L'an deux mil onze, le vingt du mois d'avril à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr RAGER Dominique, Maire

Présents : Mmes Réveillère - Pubert - Brousseau
Mrs Rager – Lavau – Tétaud – Lefèvre – Hannard – Pillaud
Absents : Mr Alletru
Mr Choyeau donne pouvoir à Mr Rager
Secrétaire de Séance : Mme Pubert Anne-Sophie

Date de la convocation 12/04/2011 Nombre de délégués : - en exercice 11
Date d'affichage 12/04/2011 - présents 9

~~~~~

### **2011-04-017 Budget Lotissement du Grand Champ : vote du compte administratif 2010**

Monsieur LAVAU Michel présente le compte administratif 2010.  
Il se présente comme suit :

Section de fonctionnement :  
- réalisation des recettes : 16 337.63 € - réalisation des dépenses : 12 302.28 €

Section d'investissement :  
- réalisation des recettes : 7 829.65 € - réalisation des dépenses : 9 490.25 €

Résultat de l'exercice :  
- Investissement : - 1 660.60 € - Fonctionnement : + 4 035.35 €

Résultat de clôture 2010 :  
- un excédent d'investissement de 15 395.68 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité  
- adopte le Compte Administratif 2010.

~~~~~

2011-04-018 Budget Lotissement du Grand Champ : approbation du compte de gestion du receveur municipal 2010

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestions dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

~~~~~

#### **2011-04-019 Budget Lotissement du Grand Champ : vote du Budget Primitif 2011**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2011 du Lotissement du Grand Champ.

Les crédits ouverts s'élèvent à :

- Section de fonctionnement en dépenses et recettes : 10 176.68 €
- Section d'investissement en dépenses et recettes : 15 395.68 €

Après délibération, le Conseil Municipal,

- adopte le Budget Primitif 2011 du Lotissement
- vote le budget primitif par chapitre.

~~~~~

2011-04-020 Taux d'imposition 2011

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'étudier la possibilité d'augmenter les taux d'imposition 2011.

Après délibération,

Par 7 voix pour 2% - 2 voix pour 1 % - 1 voix pour 0%

Le conseil municipal

- décide d'augmenter les taux d'imposition de 2 % pour l'année 2011, soit :
 - taxe d'habitation 18.83 %
 - taxe foncière bâti 9.67 %
 - taxe foncière non bâti 29.57 %
 - produit CFE 15.91 %

~~~~~

#### **2011-04-021 Budget communal : Compte administratif 2010**

Monsieur LAVAU Michel, Adjoint au Maire, présente le Compte Administratif 2010.

Il se présente comme suit :

Résultat de l'exercice :

- section de fonctionnement : 46 772.46 €
- section d'investissement : - 50 471.62 €
- 

Résultat de clôture 2010 :

- Fonctionnement : un excédent de 46 772.46 €
- Investissement : un déficit de - 218 217.11 €

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- adopte le Compte Administratif 2010

~~~~~

2011-04-022 Budget communal: approbation du compte de gestion du receveur municipal 2010

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestions dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

~~~~~

### **2011-04-023 Budget communal : Affectation du résultat de fonctionnement d'exploitation de l'exercice 2010**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le Compte Administratif,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010,

Constatant que le Compte Administratif présente au 31 décembre 2010 :

- un excédent de fonctionnement de 46 772.46 €

Au résultat de clôture 2010 :

- un déficit d'investissement de – 218 217.11 €

Soit au budget primitif 2011 :

- art/001 des dépenses : déficit d'investissement reporté de – 218 217.11 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement ci-dessus :

- art/ 1068 excédent de fonctionnement capitalisé 46 772.46 €

~~~~~

2011-04-024 Budget communal Budget Primitif 2011

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2011.

Les crédits ouverts s'élèvent à :

- ° Section de fonctionnement :
 - Dépenses à 256 074.00 €
 - Recettes à 256 074.00 €

- Section d'investissement :
- Dépenses à 492 326 .00 € - Recettes à 492 326.00 €

Monsieur le Maire propose le vote du budget par chapitre.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- adopte le budget primitif 2011
- vote le budget par chapitre.

~~~~~

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits